



Santé 1-15 à 4-15 au 1er euro

Travailleurs frontaliers allemands

Remboursements en % de la base de remboursement de la SS française

	SANTE 1-15	SANTE 2-15	SANTE 3-15	SANTE 4-15	DA
A - PRESTATIONS MEDICALES					
Consultations, visites et indemnités de déplacement					
Généraliste	100% BRSS	100% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	3
Spécialiste	100% BRSS	100% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	3
Pharmacie, dans la limite d'un plafond annuel de 5.000 €					
Vignette bleue	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	3
Vignette blanche	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	3
Analyses					
Prises en charge par la SS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	3
Auxiliaires médicaux et indemnités de déplacement					
Actes de prévention du contrat responsable	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	3
Détartrage annuel complet effectué en 2 séances maxi	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	3
Ostéodensitométrie pour les femmes de + 50 ans, tous les 6 ans	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	3
B - PRESTATIONS MEDICO-CHIRURGICALES					
Dentaire					
Actes et soins conservateurs dentaires	100% BRSS	100% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	6
Orthodontie enfants âgés de moins de 16 ans	100% BRSS	150% BRSS	250% BRSS	350% BRSS	6
Prothèses dentaires dans la limite d'un plafond annuel	100% BRSS - plafond 645 €	150% BRSS - plafond 1.000 €	250% BRSS - plafond 1.600 €	350% BRSS - plafond 2.300 €	6
Implant, traitement parodontal et orthodontie adulte, forfait annuel	Néant	152,86 €	230,09 €	305,71 €	6
Reconstitutions coulées (Inlays Cores)	100% BRSS	150% BRSS	200% BRSS	200% BRSS	6
Optique					
Montures, verres, lentilles de contact acceptées par la SS	100% BRSS	100% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	6
Forfait annuel pour montures, verres ou lentilles	96,54 €	225,26 €	257,44 €	289,62 €	6
Participation chirurgie réfractive (opération de la myopie) par an et par œil	Néant	386,16 €	386,16 €	386,16 €	6
Prothèses et appareillages					
Toutes prothèses et appareillages	100% BRSS	100% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	6
Actes médicaux et chirurgicaux					
Actes techniques médicaux et d'échographie	100% BRSS	100% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	6
Actes de chirurgie et d'anesthésie	100% BRSS	100% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	6
Actes d'obstétrique	100% BRSS	100% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	6
Actes d'imagerie diagnostique	100% BRSS	100% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	6
Hospitalisation en médecine, chirurgie ou maternité					
Frais de séjour régime commun (si applicable)	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	6
Forfait journalier en centre hospitalier spécialisé, maxi 30 jours	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	6
Forfait journalier autres établissements	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	6
Indemnité compensatrice chambre particulière (en cas de choix du régime commun et suivant établissement)					

BRSS = Base de Remboursement SS (sécurité sociale)

FH = forfait journalier, soit 13,50 € ou 18 € au 1.1.2016

PMSS = Plafond Mensuel de la SS, soit 3.218 € au 1.1.2016

PASS = Plafond Annuel de la SS, soit 38.616 € au 1.1.2016

Application de la participation forfaitaire à charge des assurés selon dispositions de la réforme de l'assurance maladie soit 1 €/acte dans la limite de 50 €/bénéficiaire/an

Remboursements en % de la base de remboursement de la SS française

	SANTE 1-15	SANTE 2-15	SANTE 3-15	SANTE 4-15	DA
- en médecine/chirurgie (personne majeure) limitée à 30 j/an	Néant	16,09 €	19,31 €	22,53 €	6
- en maternité (accouchement)	Néant	216 €	216 €	216 €	6
Frais de chambre particulière en établissement conventionné et en centre de réadaptation si séjour consécutif à l'hospitalisation dans la limite de 30 j consécutifs/établissement	Néant	Frais réels	Frais réels	Frais réels	6
Frais de chambre particulière en établissement non conventionné dans la limite de 30 j consécutifs/établissement, maxi	Néant	65,00 €/jour	65,00 €/jour	65,00 €/jour	6
Frais de chambre particulière en centre hospitalier spécialisé	Néant	Néant	Néant	Néant	6
Honoraires des praticiens afférents à l'hospitalisation	100% BRSS	100% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	6
Lit d'accompagnant enfant âgé de moins de 12 ans	Néant	Frais réels	Frais réels	Frais réels	6
Lit d'accompagnant mineur handicapé	Néant	Frais réels	Frais réels	Frais réels	6
Frais de transport ou d'ambulance	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	6
Autres frais non pris en charge par la SS					
Participation calculée par équivalence avec le tarif de responsabilité SS	Rembt des frais selon BRSS des actes équivalents pratiqués en France, à hauteur du contrat souscrit				6
Homéopathie et vignette orange	plafond 80 €/an	plafond 120 €/an	plafond 160 €/an	plafond 200 €/an	6
C- AUTRES PRIMES ET PARTICIPATIONS					
Primes					
Cure thermale acceptée par la SS : soins thermaux	100% BRSS	100% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	12
Forfait de surveillance	100% BRSS	100% BRSS	200% BRSS	300% BRSS	12
+ prime (frais hôteliers)	Néant	322 €	322 €	322 €	12
Participations					
Sevrage tabagique prescrit médicalement (produits de substitutions nicotiques), forfait annuel	Néant	70 €	90 €	110 €	12
Honoraires de heilpraktiker (par acte)	Néant	60% dépense - Maxi 643,60€/an	60% dépense - Maxi 675,80€/an	60% dépense - Maxi 708€/an	12
Ostéopathie ou chiropraxie (par séance)	Néant	9,65 €	16,09 €	22,53 €	12
Allocation obsèques (âge limite d'adhésion 64 ans)	Néant	1609 €	1609 €	1609 €	12
Rente d'invalidité (Si invalidité 100%) jusqu'à 60 ans, par an (âge limite d'adhésion 59 ans)	Néant	4,5 % PASS	4,5 % PASS	4,5 % PASS	12
Assistance à domicile	selon descriptif SORUAL assistance				-
D - PREVENTIONS					
Prévention					
Ostéodensitométrie hors SS, dans la limite d'un plafond annuel de 96,54 €/bénéficiaire	Néant	50% dépense/acte	50% dépense/acte	50% dépense/acte	0
Test de prévention du cancer du colon, maxi	Néant	25,74 €	32,18 €	38,62 €	0
Vaccin anti-grippal	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	0
Autres vaccins non remboursés par la SS, maxi	Néant	19,31 €	25,74 €	32,18 €	0

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur nos différentes offres ou pour obtenir un devis gratuit.



Sur le site internet
www.sorual.fr



Par téléphone au
03 88 15 22 50



Par email à
info@sorual.fr